



Informez-vous librement, téléchargez l'application **SUD Orano Recyclage**



26 octobre 2026

SYNDIQUONS-NOUS, MÊME LA DIRECTION LE FAIT !

Après une nouvelle coupure d'un mois de toutes nos messageries, SUD Orano Recyclage est de retour.

Parlons donc syndicalisation ! Chez SUD, l'immense majorité des cotisations syndicales sert à financer notre accompagnement juridique et nos actions en justice, pour défendre les salariés individuellement comme collectivement.

Exemples récents : **deux de nos délégués ont personnellement saisi les prud'hommes pour faire avancer des dossiers qui concernent de nombreux salariés.** La Direction pourra ainsi compléter ses fiches sur SUD : ce sont précisément les deux délégués dont les noms figuraient dans ses fameuses fiches de notation syndicale.

- **Saisine des prud'hommes pour retenues d'heures : contestation de retenues sur salaire subies par un salarié non gréviste pourtant présent pour travailler** (*filtrages de mars et avril 2026, auxquels SUD n'a pas participé*). Notre démarche vise exclusivement la responsabilité de l'employeur, sans aucune remise en cause des actions des autres organisations syndicales. L'enjeu dépasse ce seul dossier : **déterminer si un employeur peut priver de rémunération des salariés qui se présentent pour travailler**, mais sont empêchés d'accéder à leur poste, et permettre à ceux placés dans une situation comparable de faire valoir leurs droits.
- **Saisine des prud'hommes sur le CAFC au Laboratoire Flux : contestation du refus d'accorder les 3 jours supplémentaires de socle à un salarié cumulant le travail de nuit en 5x8 et l'exposition à des postures atypiques et contraignantes prolongées.** Notre démarche vise à faire reconnaître les droits prévus par l'accord CAFC, avec un enjeu pour l'ensemble des salariés du secteur placés dans la même situation.
- **Et SUD n'abandonne aucun dossier ! Dans l'affaire du fichage syndical**, nous poursuivons nos démarches auprès des autorités judiciaires, y compris à titre personnel pour les deux délégués nommément visés. Dans le même temps, **FO et la CFDT ont préféré assigner SUD en justice pour avoir révélé les documents de la Direction !** Pour se défendre en justice face aux autres syndicats, SUD ne réclame pas un centime : ni dommages et intérêts, ni remboursement de frais de procédure. **Car réclamer de l'argent à un syndicat, c'est puiser dans les cotisations de ses adhérents et affaiblir ceux qu'il est censé défendre.**

Mais au fait, en parlant de fichage syndical... un syndicat semble avoir échappé aux petites fiches "points forts / points faibles" de la Direction : **le MEDEF !** Et pour cause, nos dirigeants y exercent des responsabilités...

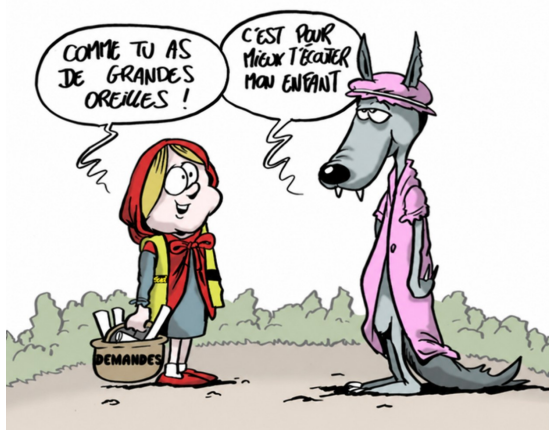
Et ils ne font pas les choses à moitié !

Saviez-vous que plusieurs hauts dirigeants d'Orano exercent également des responsabilités importantes au sein du MEDEF, la principale organisation patronale française ?

- La DRH du Groupe Orano est également coprésidente de la commission « Éducation, Formation, Compétences et Jeunesse » du MEDEF. **Pendant ce temps, à La Hague, les difficultés sur la formation et les compétences sous tension sont régulièrement dénoncées.** Avant de promouvoir les compétences au MEDEF, il serait peut-être temps de s'occuper sérieusement de celles de nos salariés ! Le cordonnier est décidément bien mal chaussé...
- Le président du conseil d'administration d'Orano, dont SUD avait eu l'outrecuidance de contester la reconduction, estimant qu'après le passif d'Areva un peu de renouvellement ne ferait pas de mal, **exerce également des responsabilités au sein de MEDEF International.**
- Et ce n'est pas tout. Comme indiqué dans son propre rapport annuel 2025, Orano est également membre de France Chimie et de France Industrie, **deux organisations étroitement liées au MEDEF.**

Politique sociale Orano

FAUT-IL AVOIR CONFIANCE ?



Mais concrètement, quelles sont les dernières propositions sociales du MEDEF ?

Les propositions récentes du MEDEF : En 2026, le MEDEF a notamment mis en discussion les propositions suivantes :

- Un contrat à durée indéterminée pouvant être rompu **sans justification** pendant les trois premières années,
- La possibilité de rémunérer certains jeunes entrant sur le marché du travail **en dessous du SMIC**,
- De flexibiliser ou **d'abaisser les planchers de la durée du temps partiel**,
- **Supprimer la limite de deux renouvellements**, sans délai de carence, pour les CDD et les contrats d'intérim.

Ces propositions en disent long sur les pistes que le patronat souhaite explorer. **Quelle position la DRH d'Orano, qui copréside justement une commission consacrée à l'emploi et à la jeunesse, défend-elle sur ces propositions ?**

Retraites complémentaires : le MEDEF défend le minimum...

Les préretraités Orano Recyclage en subissent les conséquences puisque la revalorisation des indemnités en préretraite pour les dispositifs CET1 (ancien), CAFC et DG3 est indexée sur l'évolution du point Agirc-Arrco.

Faute d'accord, la revalorisation au 1^{er} novembre 2025 a été de 0 % donc **gel des indemnités des préretraités concernés !*

Le patronat défend systématiquement d'abord le minimum, malgré les conséquences sur le pouvoir d'achat des retraités.

	2025	2026
Revalorisation minimale autorisée	0,20%	1,20%
Revalorisation maximale autorisée	1%	1,90%
Proposition initiale du patronat	0,20%	1,20%
Dernière position patronale	0,20%	1,40%
Revalorisation finalement décidée*	0 % !	1,40%

Se syndiquer pour s'organiser : **Le droit de s'organiser n'est évidemment pas réservé qu'à nos dirigeants. Les salariés ont exactement la même légitimité à se rassembler pour défendre leurs intérêts.**

Alors, quand SUD Orano Recyclage subit des coupures répétées de messagerie, des mises en cause personnelles, des attaques judiciaires et découvre que sa propre Direction fiche et note ses représentants, il est bon de rappeler une évidence :

La Direction a ses organisations pour défendre les intérêts patronaux. Les salariés ont leurs syndicats pour défendre leurs intérêts collectifs, leurs droits, leur entreprise et leur filière !

Et chez SUD, ni les pressions ni les tentatives de discrédit ne nous feront renoncer ! Nous continuerons de défendre notre industrie nucléaire, notre filière du recyclage, l'emploi, les salaires, les conditions de travail et nos acquis sociaux, sans jamais opposer les intérêts industriels à ceux des salariés.

Reconnaissons au moins cela à la Direction : **elle a parfaitement compris l'intérêt de se syndiquer !**



[N'hésitez plus, rejoignez SUD Orano Recyclage en cliquant ici.](#)

Contactez-nous au 06.03.17.05.15 ou au 06.75.38.74.79 ou via sud.anc.lahague@gmail.com

[Cliquez ici pour accéder à notre nouvelle rubrique « Avantages CSE »](#)